

A l'assemblée annuelle de 1977 de la section locale de l'Union des producteurs de grain de Kitscoty nous avons adopté une résolution condamnant la conversion au système métrique et priant le secrétaire de vous écrire ainsi qu'à M. Runciman à cet égard.

Bien à vous,

Ernest Lang

Voici ce qu'écrivait un autre membre du Syndicat national des cultivateurs dans une lettre adressée le 9 février 1977 à la rédaction du *County Star* de la ville de Two Hills:

L'acre, le boisseau et le mille appartiennent à la culture et au mode de vie du Canada et sont tout aussi importants que le bilinguisme pour le Canada: aussi faut-il les conserver.

↳ Metro Shepansky

Et il ajoutait encore:

Il n'y a pas un agriculteur au Canada qui désire adopter le système métrique, et pas un seul à qui on ait demandé son avis sur le sujet. On veut nous faire avaler le système métrique de force. Les chemins de fer n'en veulent pas et s'y opposent pour le moment. Les balances aux élévateurs mesurent encore en livres et n'ont pas été remplacées par des balances métriques et ne le seront peut-être jamais dans certains cas. Le chargement de céréale qu'apporte l'agriculteur aux élévateurs est d'abord pesé en livres, qu'il faut ensuite convertir en tonnes, c'est-à-dire 2204.622 livres pour 1000 kilogrammes, pour calculer le paiement; le préposé aux élévateurs doit par la suite ramener ce poids en livres au moment de charger les wagons, car les chemins de fer s'opposent à la conversion au système métrique.

Cette conversion sera source de confusion et de méfiance parce que les agriculteurs ne connaissent pas le système métrique. Pourquoi ne leur permet-on pas de continuer d'utiliser les mots «acres», «boisseaux» et «milles»?

Le comté de Vermilion River, avec l'appui unanime du conseil m'a fait parvenir un télégramme que j'aimerais verser au compte rendu. Le voici:

Soyez informés par la présente que le conseil du comté de Vermilion River n° 24 a adopté la résolution suivante lors d'une assemblée tenue le 10 février 1977:

Attendu que les céréaliculteurs de l'Ouest du Canada n'ont pas été suffisamment consultés et n'ont pu ainsi exprimer d'opinions constructives sur la substitution des hectares aux acres comme mesure agraire dans les Prairies;

Et attendu que le système pour décrire les vastes étendues de terres dans les Prairies de l'Ouest du Canada est unique, facilement compris par les agriculteurs et ceux qui étudient l'agriculture et qu'il leur semble tout à fait satisfaisant;

Et attendu que la définition d'«acre» utilisée par les agriculteurs de l'Ouest canadien ne dérange ni les fournisseurs internationaux ni les clients;

Et attendu que l'agriculture est d'une complexité très grande, que l'équilibre entre les taux d'application de produits chimiques d'usage courant et le succès des récoltes céréalières sont d'une importance critique, que les erreurs entraînent des conséquences très graves, comme la perte de denrées alimentaires pour une période de douze mois, et que les effets de ces pertes sur la population mondiale sont si terribles, qu'on ne devrait pas permettre à des manipulations humaines, qui n'ont rien à voir avec la production alimentaire, de mettre en jeu la production fût-ce d'une seule tonne de grain.

Qu'il soit donc résolu que le Conseil du comté de Vermilion n° 24 exprime le plus énergiquement et sincèrement possible son opposition à l'application du programme de conversion de l'«acre» à l'«hectare» pour décrire la superficie des terres agricoles des Prairies dans l'Ouest du Canada.

Nous avons reçu d'innombrables instances de particuliers, d'associations agricoles locales, de comtés et de municipalités. D'après l'amendement dont le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) a saisi la Chambre ce matin, il est clair que notre parti a adopté une attitude pratique et sensée à l'égard de ce problème. Pour être tout à fait franc, je pense que les députés de l'autre côté de la Chambre ne sont pas surpris de nous voir prendre sincèrement la défense du système de mesure en acres; nous ne voyons vraiment aucune raison de suivre les dispositions de ce projet de loi qui prévoient l'abandon des acres au profit des hectares.

Je dirais même que j'ai détecté un certain appui du côté des libéraux surtout chez les citoyens, pendant les séances de comité. Certains essayaient sincèrement de trouver une solution raisonnable; malheureusement, les associations agricoles

Système métrique

ont perdu contact avec leurs propres sympathisants, leurs membres et les agriculteurs en général et elles ont vivement recommandé la conversion. Elles savent maintenant, je pense, que les producteurs, qui sont directement concernés, n'étaient pas de leur avis.

Plusieurs députés ont dit qu'il importait d'adopter complètement le système métrique. Nous savons tous que d'autres pays aussi ont commencé à appliquer ce système avec un bonheur inégal d'ailleurs, mais il convient de signaler que la Grande-Bretagne procède avec une certaine souplesse car elle a eu des problèmes à faire admettre le programme de conversion au système métrique. Voici ce qu'en dit le *Sunday Telegraph* du 7 novembre dans un article intitulé «La conversion au système métrique mise en veilleuse»:

... le bill a subi un certain nombre de changements depuis qu'il est passé par les divers comités de la Chambre. Afin d'accélérer son adoption, le gouvernement britannique a fait une importante concession: il a accepté que le mille, le pouce, la pinte et le gallon soient maintenus et qu'ils ne figurent pas dans les règlements sur la conversion au système métrique.

Je ne crois pas me tromper en disant que d'autres pays ont adopté une attitude analogue. Le ministre nous parle des progrès qui ont été faits aux États-Unis. Je ne crois qu'ils adopteront la conversion intégrale au système métrique. Voici le texte d'une lettre que le représentant au Congrès, Don Fuqua, m'a envoyée le 7 février 1977:

On n'a pas jugé bon autrefois d'adopter le système anglais dans chacun de ces cas et il n'y a pas de plans, que je sache, prévoyant la conversion de ces mesures et de toutes les mesures agraires aux États-Unis au système métrique.

Il parlait du système de mesure agraire de la Louisiane, qui utilise encore le système français et de la Californie qui emploie le système espagnol. Il a dit que même aujourd'hui, le système de mesure impériale suscitait encore des résistances dans certains endroits de ce grand pays. La lettre porte l'en-tête du comité des sciences et de la technologie de la Chambre des représentants des États-Unis. Voici ce qu'il dit ensuite:

Pour ce qui est de l'adoption éventuelle du système métrique par la Chambre de commerce de Chicago et des effets qu'elle pourrait avoir sur le commerce des grains et d'autres produits, il n'y a aucun plan prévu à cet effet à l'heure actuelle.

● (1230)

On a passablement parlé des paiements finals et du système d'établissement des prix de la Commission canadienne du blé. L'un des commissaires, M. Forrest Hetland, a dit que le meilleur conseil qu'il puisse donner aux agriculteurs, c'est que s'ils veulent connaître la tendance des prix, il serait bon de consulter le tableau des prix de la Commission et les prix établis sur les marchés à terme de Chicago, de Kansas City et de Minneapolis, car les marchés à terme sont de bons indicateurs pour connaître les prix mondiaux du blé et forcent la Commission à aligner de près ses prix sur ceux-là. Il voulait en somme que lorsqu'on instaure le système métrique de mesure et d'établissement des prix, les agriculteurs comparent les prix d'ici avec ceux des États-Unis, qui vont garder le système impérial. C'est de la bouillie pour les chats! C'est inutile. Si nous procédons au changement, il importe à mon sens de travailler en coordination et en parfaite synchronisation avec nos principaux partenaires commerciaux, ce que le gouvernement n'a pas fait.